



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2024-58

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, à 20h30.

Le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt et un mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à Chaponost, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente.

Le secrétaire de séance désigné est : Jean-Marc BUGNET

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 37
Nombre de conseillers communautaires présents : 32
Nombre de conseillers communautaires absents et représentés : 4
Nombre de conseillers communautaires absents : 1

PRESENTS :

Mme Monia BEN SLAMA, MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Mme Josiane CHAPUS, M. Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mmes Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Mmes Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON, M. Roland WILPUTTE.

ABSENTS REPRESENTES :

Dominique CHARVOLIN donne pouvoir à Patricia GRANGE
Marie DECHESNE donne pouvoir à Anne-Claire ROUANET
Thierry DILLENSEGER donne pouvoir à Catherine STARON
Jean-Louis GERGAUD donne pouvoir à Pierre FOUILLAND

ABSENTS :

Lionel BRUNEL

Publiée le 03 juin 2024

Objet : Projet de construction - Opération « Gare – Centre-Ville » à Brignais

Vu le rapport établi par Mme Françoise Gauquelin:

Contexte :

Fin 2022, une présentation d'une opportunité d'investissement à la Gare de Brignais a été envisagée en commission générale.

Il a été décidé de recourir à un bureau d'étude pour analyser opportunité et faisabilité de projets. Après appel d'offres, le cabinet ETYO a été retenu pour accompagner la démarche.

L'objectif est le suivant :

- ✓ Création d'un espace économique,
- ✓ Création de services à la population à proximité de la gare,
- ✓ Rapprochement CCVG / habitants,
- ✓ Rapprochement services publics (partenaires, structures publiques...),
- ✓ Mutualisation des services (salles, parkings, services...)

Une restitution a été faite en commission générale le 26 mars 2024 (en annexe)

Selon les dispositions réglementaires (art. L2121-21 du code général des Collectivités Territoriales) en vigueur, Madame la Présidente a proposé un vote à bulletin secret.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité des membres,
8 voix contre
28 voix pour

APPROUVE le projet de construction « Gare – Centre-Ville » à Brignais.

PREND ACTE du programme général présenté à ce titre ainsi que sur l'estimation financière.

Extrait certifié conforme,